



## Honoraires de l'Agence Croisette Marina

VENTE APPARTEMENTS / VILLAS/CAVES/ GARAGES ET PARKINGS

HONORAIRES MAXIMUM TVA 20% INCLUSE SUR LE PRIX DE VENTE TTC

DE 1000€ à 10.000€ Honoraires en forfait de .....	900€
DE 10.000€ à 100.000 € honoraires de .....	10 %
DE 1.000.001€ à 3.000.000€ honoraires de .....	7 %
DE 100.001€ à 1.000.000€ honoraires de .....	6 %
DE 3.000.001€ et au-dessus honoraires de .....	5 %

**LOCATION APPARTEMENTS /VILLAS HONORAIRES TVA 20% INCLUSE**

**A LA CHARGE DU PROPRIETAIRE**

VIDE OU MEUBLE A L'ANNEE .....	13€ ttc du m <sup>2</sup>
COURTE DUREE MEUBLE SAISONNIER.....	20% ttc

**A LA CHARGE DU LOCATAIRE HONORAIRE TVA 20% INCLUSE**

Meublé à l'année.....	13€ ttc du m <sup>2</sup>
-----------------------	---------------------------

### **Honoraires vente local commercial**

10% HT du prix de **vente** (avec un minimum de NEUF MILLE (9 000) € euros HT) + 9% HT du loyer de la première période triennale, TVA au taux légal en vigueur en sus.

### **Honoraires de location d un local commercial**

Honoraires à la charge du Preneur 20% TTC du montant du loyer annuel HT et HC, avec un forfait minimum de 840€ TTC

Honoraires à la charge du Bailleur 15% TTC du montant du loyer annuel HT et HC, avec un forfait minimum de 420€ TTC

**Frais de rédaction de bail commercial 500 € ttc à partager entre le preneur et le bailleur.**

En fonction des mandats établis les honoraires sont soit à la charge des vendeurs soit à la charge des acquéreurs soit à partager acquéreurs et vendeurs